

Élèves  
des écoles  
maternelles et  
élémentaires

C'est  
le moment  
d'y penser !

1  
2  
3

1  
2  
3



Ville de Saint-Malo - Février 2025 - Photo : Adobe stock - Imprimé par nos soins.

ANNÉE 2025 / 2026

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

PAR MAIL : [accueil-familles@saint-malo.fr](mailto:accueil-familles@saint-malo.fr)

PAR TÉL. : 02 99 19 66 70

RENS. : ACCUEIL UNIQUE DES FAMILLES  
MAISON DE LA FAMILLE - 1 PLACE ANNE DE BRETAGNE

## NOTES

*Pour les enfants de 3 ans  
et les nouveaux petits Malouins,  
la rentrée scolaire se prépare  
dès aujourd'hui !*

En matière scolaire et périscolaire, l'action de la Municipalité est conduite par deux principes, d'une part l'épanouissement et la réussite éducative des enfants, d'autre part, la simplification de la vie des parents au quotidien, qui se traduit par :

**UN SEUL DOSSIER ET UN SEUL LIEU** pour l'inscription des enfants

- ✓ à l'école maternelle ou élémentaire publique
- ✓ à la restauration (scolaire et périscolaire)
- ✓ à l'accueil périscolaire du matin et du soir (écoles publiques)
- ✓ à l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances

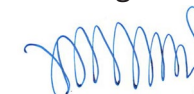
Parents des futurs écoliers entrant en maternelle, parents d'élèves changeant d'établissement, nouvelles familles malouines, vous trouverez dans cette brochure les éléments-clés pour inscrire vos enfants à l'école maternelle ou élémentaire, en périscolaire et en accueil de loisirs.

Améliorer la qualité du service rendu à la population est la priorité de notre équipe municipale et c'est dans ce sens que nous agissons en facilitant la vie des familles malouines.

Le Maire,  
Gilles Lurton



L'adjointe à l'éducation,  
Caroline Desquesses  
Par délégation



## ▶ QUI EST CONCERNÉ PAR L'INSCRIPTION SCOLAIRE ?

- Les enfants de 3 ans (nés en 2022) entrant en Petite Section de maternelle.
- Les enfants de 2 ans (nés en 2023) domiciliés en zone REP (Réseau d'Éducation Prioritaire) entrant en Toute Petite Section.
- Les enfants de 2 ans (nés en 2023) domiciliés hors zone REP qui pourront être inscrits en Toute Petite Section si l'effectif de l'école sollicitée le permet.
- Les enfants qui changent d'école à la prochaine rentrée en septembre 2025.
- Les enfants des familles nouvellement arrivées à Saint-Malo.



## ▶ DANS QUELLE ÉCOLE ?

Les familles peuvent inscrire leurs enfants dans l'école de leur choix.

Cependant, **deux étapes sont nécessaires pour l'inscription définitive** d'un enfant dans une école :

- 1 - L'inscription à établir auprès de [accueil-familles@saint-malo.fr](mailto:accueil-familles@saint-malo.fr). Il s'agit notamment de la constitution du dossier famille/enfants.
- 2 - L'admission à l'école après rencontre sur site avec la directrice ou le directeur.

Sur le dossier d'inscription, les familles devront impérativement proposer deux choix d'écoles publiques, de façon à ce que si le choix N° 1 ne peut être honoré du fait d'un effectif maximal déjà atteint, le second choix puisse être pris en compte, permettant ainsi d'éviter une nouvelle démarche pour les familles.

*Si aucun avis favorable ne peut être donné sur les deux choix émis par la famille, une autre proposition sera faite en concertation avec l'Éducation nationale.*



## LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS (RÉFÉRENCES PLAN)

### LES ÉCOLES MATERNELLES

- (1) **École Bel Air**  
18 rue de Bel Air - Tél 02 99 81 64 80
- (2) **École La Boulnaye**  
4 allée de la Goëlette - Tél 02 99 40 24 06
- (3) **École Trianon**  
34 rue de La Nation - Tél 02 99 81 86 19

### LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- (4) **École La Nation**  
35 rue de La Nation - Tél 02 99 81 99 14

### LES GROUPES SCOLAIRES

- (5) **Groupe scolaire Bellevue**  
3 rue Descartes - Tél 02 99 81 81 23 - Élémentaire  
1 rue Descartes - Tél 02 99 81 82 17 - Maternelle
- (6) **Groupe scolaire Courtoisville**  
48 avenue du 47<sup>e</sup> RI - Tél 02 99 56 12 16 - Élémentaire  
2 rue René Rosse - Tél 02 99 56 31 29 - Maternelle
- (7) **Groupe scolaire La Découverte**  
1 rue Le Gentil - Tél 02 99 82 48 69 - Élémentaire  
2 rue de la Mer du Sud - Tél 02 99 81 10 51 - Maternelle
- (8) **Groupe scolaire Legatelois - École bilingue enseignement en anglais Parcours d'ouverture européenne et internationale (POEI)**  
11 rue Charles Le Goffic - Tél 02 99 56 04 06 - Élémentaire  
25 rue du Général Castelnau - Tél 02 99 56 31 59 - Maternelle
- (9) **Groupe scolaire Daniel Gelin/Rocabey - École bilingue enseignement en anglais Parcours d'ouverture européenne et internationale (POEI)**  
28 boulevard Villebois Mareuil - Tél 02 99 56 13 53 - Élémentaire  
3 boulevard Villebois Mareuil - Tél 02 99 56 31 68 - Maternelle
- (10) **Groupe scolaire La Cité**  
7 rue du Glorieux - Tél 02 99 81 65 28
- (11) **Groupe scolaire La Gentillierie - École bilingue enseignement en anglais ou en allemand - Parcours d'ouverture européenne et internationale (POEI)**  
123 boulevard du Rosais - Tél 02 99 81 87 29 - Maternelle  
Tél 02 99 81 82 58 - Élémentaire
- (12) **Groupe scolaire Grand Bé**  
1 rue des Bouchers - Tél 02 99 40 80 87 - Élémentaire  
Tél 02 99 40 92 47 - Maternelle
- (13) **Groupe scolaire Per Jakez Hélias**  
11 rue Claude Monet - Tél 02 99 81 43 75
- (14) **Groupe scolaire Angèle Vannier - Enseignement bilingue breton/français (maternelle et élémentaire)**  
Rue du Bosquet aux Pommés - Tél 02 99 82 62 22

## ▶ QUELS SONT LES DOCUMENTS À PRÉSENTER OU À FOURNIR ?

- ✓ Le livret de famille
- ✓ Le carnet de santé de l'enfant avec calendrier vaccinal à jour
- ✓ Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- ✓ Une attestation d'assurance en cours de validité
- ✓ L'attestation de Quotient Familial de la CAF
- ✓ Un relevé d'identité bancaire si vous souhaitez le prélèvement automatique pour le paiement des services périscolaires.



**ATTENTION :** En cas de problème de santé ou d'allergie(s) alimentaire(s),\* un dossier PAI est à retirer auprès de l'Accueil unique des familles.

À noter :

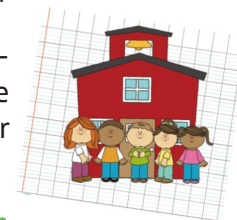
« LE PORTAIL  
FAMILLE »  
à disposition  
des familles

- ▶ Informatif, il permet la diffusion régulière d'informations aux familles.
- ▶ Pratique, il permet de réserver des prestations (ex. accueil de loisirs, restauration à J-4).
- ▶ Simple et gratuit, il permet de visualiser vos factures et de les régler par carte bancaire via un mode sécurisé de la Direction Générale des Finances Publiques.

**Cet espace est entièrement sécurisé et accessible à partir d'un mot de passe et d'un identifiant** qui vous sont communiqués à l'inscription ou envoyés par mail sur demande auprès de l'Accueil unique des familles, 1 place Anne de Bretagne.

## ▶ OÙ SONT SITUÉES LES ÉCOLES PUBLIQUES ?

Saint-Malo compte 14 écoles publiques : 3 écoles maternelles, 1 école élémentaire et 10 groupes scolaires (maternelle + élémentaire).  
Vous trouverez les adresses des établissements ainsi que leur localisation dans ce fascicule vous permettant ainsi de situer géographiquement les écoles.



## ▶ COMMENT INSCRIRE MON ENFANT À L'ÉCOLE ET EN PÉRISCOLAIRE ?

PRENDRE  
UN RENDEZ-VOUS  
POUR DES  
INFORMATIONS  
PERSONNALISÉES



Pour inscrire votre enfant à l'école publique et aux services périscolaires, deux possibilités :

### ▪ VENIR RETIRER UN DOSSIER

AUPRÈS DE L'ACCUEIL UNIQUE DES FAMILLES.

Situé à la Maison de La Famille - 1 place Anne de Bretagne

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

- en téléphonant au **02 99 19 66 70**

- en envoyant un mail à : **accueil-familles@saint-malo.fr**

**Fermeture du service le mardi et le vendredi après-midi.**

OU

### ▪ TÉLÉCHARGER LE DOSSIER D'INSCRIPTION

SUR LE SITE DE LA VILLE : **saint-malo.fr** rubrique **Vivre / onglet « Éducation Enfance - Jeunesse / École et établissement scolaire »**

⇒ **Dossier unique d'inscription**

Complétez ce dossier et déposez-le ou transmettez-le par courrier ou par mail avec toutes les pièces justificatives ci-dessous à l'Accueil unique des familles, 1 place Anne de Bretagne.

**À NOTER :** Si le dossier n'est pas complet, il ne sera pas recevable et ne sera pas pris en compte, il vous sera retourné dans les plus brefs délais pour être complété.



# LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

